

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 17 Mars 2014 à 19h30

Président : M. DEMOURY

Etaient présents : Mrs CANDELIER, JEUNIAUX, DUSSART, PROCHWICZ, THURET, POUVREAU, RICHARD, DUCROCQ, Mme COURTEAUX.

Etaient absents : Mmes COCAGNE, BOUSSU, Mrs RIVET, POURNY, excusés
M CAPRON, excusé, ayant donné une procuration de vote à M DUSSART

Secrétaire de séance : M POUVREAU

Date de Convocation : 10 Mars 2014

Date de la séance : 17 Mars 2014

Affichée le : 24 Mars 2014

Ordre du Jour :

I) Rajout d'une délibération

M DEMOURY demande le rajout d'une délibération concernant :

- Accueil de loisirs : Tarif de 4 jours pour la semaine de pâques et la semaine du 14 juillet.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents, le rajout d'une délibération.

II) Approbation du compte rendu du 13 Janvier 2013

Sans remarque, le compte rendu est approuvé à l'unanimité des membres présents.

20h00 : Arrivée de Mme COURTEAUX

III) Délibérations :

✓Approbation du compte de gestion 2013

Présentation de M DEMOURY

Monsieur le maire fait savoir que la comptabilité communale de l'exercice 2013 du 01 Janvier au 31 décembre 2013 est conforme au compte de gestion, établi par Monsieur le Receveur Municipal.

Par suite et sans observation, le conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents le compte de gestion 2013 de la commune, conforme au compte administratif 2013.

✓Compte Administratif 2013

Sous la présidence de Mr CANDELIER, Adjoint aux finances, le compte administratif 2013 est lu et approuvé dans les termes suivants :

- Section de fonctionnement

Dépenses : 399 886.06€

Recettes : 515 874.66€

Résultat de l'exercice 2013 en fonctionnement : 115 988.60€

- Section d'investissement

Dépenses : 167 700.41€

Recettes : 218 812.36€

Résultat de l'exercice 2013 en investissement : 51 111.95€

Le résultat de clôture au 31 décembre de l'année 2013 s'établit comme suit :

Section de fonctionnement : 315 906.37€

Section d'investissement : 16 397.17€

Suivant la réglementation en vigueur monsieur le maire se retire et Monsieur CANDELIER demande le vote du compte administratif 2013.

Par suite et sans observation, le conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents le compte administratif 2013 de la commune, conforme au compte de gestion 2013.

Monsieur CANDELIER relate :

- les investissements réalisés dans la commune durant les années 2008 à 2013 qui s'élèvent à un montant de 1 105 192.00€ (soit une moyenne annuelle de 184 199.00€).
- confirme le résultat de clôture au 31/12/2013 qui s'élève à 332 303.54€.
- qu'un seul emprunt à taux fixe reste à courir jusqu'en novembre 2033 (annuité de 30 819.00€).

✓ Contrat maintien de salaire : Fixation du taux

Présentation de M DEMOURY

Monsieur le maire donne lecture du contrat de maintien de salaire proposé par la Mutuelle Nationale Territoriale. La loi du 2 février 2007 sur la modernisation de la fonction publique et le décret de 10 novembre 2011 permettant aux collectivités de participer à la protection sociale des agents.

Ces dispositions réglementaires rendent caduques les conventions antérieures concernant la garantie prévoyance qui protège les agents en cas de perte de salaire à la suite d'une maladie.

La collectivité participe déjà à la cotisation prévoyance maintien de salaire des agents en cas de perte de salaire pour maladie.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal approuve la participation au contrat de maintien du salaire des agents à hauteur de 5€ et plus par mois et par agent, taux de 0.65%.

✓ Accueil de loisirs : Tarif forfait de 4 jours

Présentation de M DEMOURY

Qui expose et donne lecture des propositions des tarifs de l'accueil de loisirs pour la semaine de pâques et la semaine du 14 juillet ne comportant que 4 jours.

	1 Enfant	2 Enfants	3 Enfants
Tarifs A	26.40€	46.40€	67.20€
Tarifs B	24.00€	42.40€	60.80€

B* Tarif applicable uniquement sur présentation du dernier avis de non- imposition

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal approuvent à l'unanimité des membres présents, les tarifs du forfait de 4 jours pour les semaines de pâques et du 14 juillet.

IV) Informations Vers sur Selle

• Point sur les travaux de Vers Sur Selle

→ Présentation de M DUSSART

- Achat d'un lave- vaisselle

Le lave-vaisselle de la salle communale est tombé en panne. La réparation étant trop onéreuse, un lave-vaisselle neuf a été acheté.

-Ossuaire

L'ossuaire a été posé fin février.

-CPIE

Les employés du CPIE sont intervenus cette semaine, le marronnier rue de l'église a été abattu.

Les caniveaux ont été nettoyés dans une grande partie du village.

-Préservation des chemins ruraux

Nous avons reçu la validation du conseil régional pour les panneaux pédagogiques.

2 panneaux sont posés et le troisième comportant les circuits sera posé prochainement.

-Salle communale

La commission intercommunale de sécurité d'Amiens Métropole a donné un avis favorable au maintien de l'accueil du public dans l'établissement.

V) Informations Vers sur Selle

→ Présentation de M JEUNIAUX

-Logement de la SIP

La SIP nous a informé que 2 logements, rue de Conty seront libres à partir du mois de mai. La commission s'est réunie et a procédé à l'attribution des nouveaux locataires.

→ Présentation de M DEMOURY

-Rando de VTT

Aura lieu le dimanche 23 mars.

-Tibet

La cérémonie de parrainage de la ville de DECHEN par la commune de VERS SUR SELLE a eu lieu le 21 et 22 février et s'est très bien déroulée.

Un travail important a été réalisé par les enseignants et les enfants autour du Tibet

-Dématérialisation

Un premier contact a été pris avec la Ste Toshiba concernant la procédure de la dématérialisation de la comptabilité obligatoire au 1^{er} janvier 2015.

-Course cycliste

Le Comité Départemental UFOLEP Somme sollicite l'autorisation d'organiser une course cycliste en circuit les 4, 5 et juillet 2014 qui traversera le village.

-Conseil d'école

Suite à un arrêt maladie de la directrice, le conseil d'école prévu le vendredi 14 mars a été annulé, reporté ultérieurement.

-Elections municipales

Se dérouleront les dimanches 23 et 30 mars.

V) Informations Amiens Métropole

→ Présentation de M DEMOURY

-Urbanisme

La loi ALUR, Loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové, qui devrait être voté, envisage pour les communes faisant partie d'une communauté de plus de 10 000 habitants de mettre fin à la mise à disposition des services de l'Etat pour instruire les dossiers d'urbanismes.

Cette disposition entrera en vigueur au 1^{er} juillet 2015, date à laquelle les services de la DDTM mettront fin à leur prestation.

Les services d'Amiens Métropole proposent une mise à disposition par voie de convention du service Urbanisme Réglementaire contre une participation financière.

Un responsable du service urbanisme prendra contact pour exposer les modalités de la convention.

VI) Questions diverses

Tour de table

✓M JEUNIAUX

- Remerciements

Remercie toutes celles et ceux qui ont donné de leur temps et notamment dans le cadre du CCAS.

✓M COURTEAUX

- Bus scolaire

Problème de bus scolaire qui passe devant le collège mais ne s'arrête pas pour prendre les enfants.

L'information sera donnée à M SAUVESTRE, de Kéolis pour remédier le problème.

-Ecole de musique du Val de Selle

Rencontre des problèmes de fonctionnement.

✓M CANDELIER

- Délinquance

Les informations concernant les tentatives de cambriolage ont été données au Procureur lors de la dernière réunion de la CLTD.

-Kéolis

Visite de Monsieur SAUVESTRE, directeur de Kéolis qui semble montrer une volonté d'améliorer le réseau.

-Centenaire

Une rencontre est prévue avec les membres de la famille de Mirella BOIDARD pour l'organisation de ses 100 ans en avril.

✓M DEMOURY

→Remerciements

Remercie toutes les personnes pour le travail accompli pendant ces 13 années.

Sans autre question des membres du Conseil municipal, Monsieur le Président lève la séance à 21h15